

COMMUNE DE VACHERESSE
74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2023_059

~~~~~

**SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Ange MEDORI, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12

Nombre de votants : 11

Date de convocation du conseil municipal : 20 novembre 2023

**PRESENTS :** MEDORI Ange, TUPIN-BRON Jean, DURIN Frédéric, PETIT-JEAN Aurélien, TAGAND François, MOTTIEZ Adrien (arrivé en cours de séance), CHAPERON Virginie, DORIGO Rebecca, TUPIN Patrick, QUESTROY Claudine, RATEL Aurélie, MARTIN Françoise.

Madame DORIGO Rebecca a été élue secrétaire.

**OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE BONNEVAUX  
AU COÛT DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, par délibération en date du 11/02/2010, celui-ci avait fixé à 150 € par enfant le montant de la participation financière de la commune de BONNEVAUX au coût de fonctionnement de l'école pour les enfants domiciliés à BONNEVAUX.

Suite à des échanges avec Monsieur le Maire de BONNEVAUX, il est proposé de passer cette participation à 700 € par enfant à compter de l'année scolaire 2023/2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** la participation financière de la commune de BONNEVAUX à 700 €/enfant/an à compter de l'année scolaire 2023/2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Ange MEDORI

La secrétaire de séance,  
Rebecca DORIGO



Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en préfecture,  
le  
et publication du

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Rebecca Dorigo, the secretary of the meeting.